

Année Refondation
Carnet de Route de l'Unité pastorale refondée de Quaregnon-Wasmuël
Pour les années pastorales 2019 - 2022

1. Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Quaregnon-Wasmuël. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'accompagnement pastoral. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2018-2019, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Quaregnon-Wasmuël forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2. L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques – c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent – mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle – et donc de toute Paroisse – doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3. A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du 14 septembre 2018 où il fut rappelé aux baptisés de la région pastorale de Mons-Borinage quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place dans notre Unité pastorale et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme action prioritaire pour les 3 années à venir :

❖ Vivre et témoigner du Christ au sein de la Paroisse nouvelle

Dans notre société complexe et diversifiée il est essentiel d'instaurer un dialogue entre tous. Dans ce contexte, être Eglise c'est aller, comme le Christ l'a fait, à la rencontre de tous.

En tant que chrétiens, nous sommes appelés à vivre de la Bonne Nouvelle du Christ et à la faire découvrir aux autres. Notre défi est de la transmettre de façon à ce qu'elle puisse être accueillie par tous, croyants et non-croyants.

❖ Renforcer le lien entre nous : liturgie et ressourcement

Les célébrations liturgiques sont des moments essentiels de la vie de la communauté, qui aident à renforcer l'unité. Une **équipe liturgique** constituée de membres des différents clochers et notamment des sacristines sera chargée, sous la responsabilité du curé, de préparer les célébrations liturgiques lors des grands événements.

Elle veillera aussi à mettre en place des moments de ressourcement – ou à développer ceux qui existent déjà - dans les différents clochers tels que des temps d'adoration, des lectures de textes bibliques, des processions de quartiers...

❖ Culture, patrimoine et convivialité

Des **conférences** notamment sur des sujets religieux, historiques et autres, des **moments de convivialité** sont aussi des temps privilégiés qui renforcent les liens entre les chrétiens de nos clochers et qui permettent aussi d'accueillir et de rencontrer les habitants de nos villages.

Notre unité pastorale possède un patrimoine religieux important ancré dans l'histoire de nos communes et la ferveur populaire. Un effort particulier sera réalisé pour **mettre en valeur des lieux** tels que la grotte de Lourdes, la chapelle du Bon Dieu de Pitié à Quaregnon-Centre, le calvaire et la chapelle du Sacré-Cœur à Quaregnon-Wasmuël...

❖ Annoncer le Christ et nourrir la foi

A tous les moments de la vie, des gens cheminent dans la foi, demandent des sacrements, se posent des questions existentielles. Il est essentiel qu'ils trouvent une écoute attentive et une aide dans les moments de joie comme dans la peine.

❖ Catéchèse et accompagnement des jeunes

L'**équipe de catéchèse et du catéchuménat** s'est engagée dans la dynamique du Renouveau de la Catéchèse (Eveil à la Foi, Devenir chrétien, Vivre en chrétien, Grandir dans la Foi) mis en place dans l'ensemble du diocèse depuis septembre 2015. Cette équipe veillera à se former et à évaluer sa mission de façon régulière. (Cf. Décret 9)

L'implication des parents dans le cheminement de leur enfant vers les sacrements est essentielle. Le rôle des catéchistes est d'éveiller à la foi, d'accompagner les familles dans leur cheminement, de former les parents et d'aider chacun à approfondir sa relation avec le Christ. L'équipe de catéchèse invitera les parents à participer régulièrement aux rencontres de catéchèse et organisera au moins une rencontre intergénérationnelle annuelle.

Une attention particulière sera portée à l'accompagnement des jeunes, notamment via les écoles. Une **commission d'accueil, d'animation et d'accompagnement des jeunes** sera mise en place dans laquelle les jeunes auront un rôle actif. Ils seront aussi invités à participer aux rencontres de catéchèse afin d'établir avec les enfants un lien de confiance qui est primordial pour les amener à continuer un cheminement post-catéchétique.

Il est important que nous permettions aux jeunes de vivre leur foi d'une façon qui leur correspond mieux en les associant à des préparations de célébrations plus « modernes » ou en organisant dans nos églises des événements tels que des concerts, veillées de prière, jeux catéchétiques, excursions...

Pour mener à bien le renouveau de la catéchèse nous avons engagé **une animatrice en pastorale**. Elle travaillera en relation étroite avec le responsable d'unité pastorale et l'équipe d'animation pastorale, et aura pour mission la coordination de la catéchèse d'initiation chrétienne et le souci des jeunes. (Cf. le décret 9)

❖ Diaconie

Les formes d'accompagnement et d'aide s'articulent autour de trois axes principaux : malades et personnes âgées, personnes endeuillées, migrants et plus démunis.

1) Aide aux malades

L'attention aux personnes âgées, fragilisées, est portée par beaucoup dans notre communauté paroissiale. Se soucier du bien-être des aînés, être présent pour les malades, est un témoignage de fraternité important que chacun peut rendre.

Il existe une **équipe de visiteurs de malades** mais nous souhaitons susciter des personnes pour la renforcer. Il serait opportun de créer des liens avec les soignants qui connaissent le quotidien de leurs patients. Les visites se font à la demande, le visiteur répond aux besoins exprimés par la personne : demande d'un service, souhait d'avoir un contact avec l'extérieur... Souvent, après ce premier contact, une demande spirituelle émerge, les personnes souhaitent un temps de prière, recevoir la communion.

2) Aide aux personnes endeuillées

Nous souhaitons créer une **équipe de funérailles**, pour accompagner et écouter les familles au moment du décès, mais aussi garder le contact après les funérailles afin de les aider à faire leur deuil.

3) Accueil des migrants et des plus démunis

Pour l'instant, il n'y a au plan ecclésial aucune structure pour assurer l'accueil des migrants ou pour répondre aux demandes d'aide. Cette structure pourra être établie dans le centre pastoral. La mission de **l'équipe qui se mettra en place** autour de ce projet sera de répondre aux besoins d'aide matérielle et urgente, mais aussi de proposer le message du Christ face à « l'indigence spirituelle » (*Evangelii Gaudium* n^{os} 198-200).

Ces différentes équipes se réuniront régulièrement pour partager leurs expériences et se former (décret 9).

❖ Faire communauté pour annoncer le Christ

Annoncer le Christ demande que nous fassions communauté. Il est important que notre communauté ait une visibilité autre que simplement les églises dans nos villages. Cela passe par la communication (décrets 22 à 25) mais aussi par des activités où les membres des différents clochers et secteurs aient la **joie de se retrouver et de travailler ensemble**.

Pour développer l'esprit de Paroisse nouvelle chez les chrétiens de notre Unité pastorale, nous souhaitons augmenter le nombre de **célébrations communes** pour les fêtes liturgiques.

Le décret synodal n°33§3 demande qu'une eucharistie ait lieu chaque dimanche à une heure fixe, de façon systématique tout au long de l'année. C'est le cas actuellement à Saint-Quentin, le dimanche à 11h.

❖ Le centre pastoral

Dans les 3 années à venir, nous allons aménager un centre pastoral qui sera un lieu convivial, accueillant, d'écoute, de respect, d'échange, de partage et d'épanouissement personnel, destiné à tous ceux qui souhaitent s'informer, se former, se documenter. (Cf. décret 11)

Il comprendra des salles pour les différentes activités pastorales et réunions. Il sera un lieu de rencontre, de formation pour les membres des différentes équipes. Il sera aussi un centre de documentation accessible à toute personne en recherche de sens, avec une attention particulière pour les parents et les jeunes. Il pourra être ouvert à d'autres communautés chrétiennes et confessions religieuses (par exemple l'Armée du Salut, des Eglises protestantes...).

❖ Communication

Il existe des moyens de communication au sein de notre Unité : le journal « Le lien », des flyers...

Nous souhaitons créer un **site internet** ainsi qu'un **comité de rédaction** pour le journal. Dans un premier temps nous allons définir les critères pour le choix des personnes qui y participeront.

Au sein de l'EAP une personne sera désignée responsable de la communication (décret 25). Elle veillera, en étroite collaboration avec le responsable d'unité pastorale, à la gestion des moyens de communication au sein de l'Unité Pastorale. Elle veillera à transmettre aux différents groupes et aux personnes-relais des clochers les informations concernant les célébrations en unité ainsi que les autres activités tels que pèlerinages, voyages, repas...

❖ Groupement des Fabriques d'église

Un Groupement des Fabriques d'église (GEFEQ) est constitué. Il regroupe les 4 Fabriques d'église de la commune et permet de répondre au besoin accru de collaboration (notamment vis-à-vis de l'administration communale).

❖ Conseil Pastoral

Conformément au décret synodal n°7 (cf. aussi *le document diocésain « Le Conseil Pastoral - Vivre la synodalité en paroisse »*), un Conseil pastoral est créé. Il est constitué des cellules de vie suivantes :

- Clocher de Quaregnon (Notre-Dame de Lourdes)
- Clocher de Quaregnon (Saint-Quentin)
- Clocher de Quaregnon-Rivage (Saint-Joseph)

- Clocher de Wasmuël (Sainte-Vierge)
- Le GefeQ (et les quatre fabriques d'église)
- Trésorerie de l'Unité pastorale
- L'asbl
- La chorale Saint-Quentin
- La chorale du Sud
- Catéchuménat et initiation chrétienne
- Jeunes
- L'école Notre-Dame et l'école Sainte-Bernadette
- Les Mouvements (Equipes populaires, Réco...)
- Vie Féminine
- Visiteurs de malades
- Vie Montante
- Communication
- Renouveau charismatique

Remarque : les délégués des clochers seront des représentants de clocher (et pas des personnes-relais).

❖ Equipe d'animation pastorale

Lors de la célébration de lancement de l'Unité pastorale refondée, une nouvelle équipe d'animation pastorale est envoyée en mission (cf. le décret synodal n°6). Dorénavant, l'équipe d'animation pastorale et le Conseil pastoral se renouvelleront en même temps, une première fois après trois ans, puis tous les quatre ans. Voir l'annexe de ce carnet de route pour la composition de l'équipe.

A ces actions estimées prioritaires pour les 3 années à venir, l'Unité pastorale refondée veillera également à mettre en œuvre les décrets du synode des jeunes (2015-2016) et ceux du synode des familles (2017-2018).

4. A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- 1) Une personne-relais sera désignée par clocher (cf. le décret du synode diocésain n°8).
- 2) Création d'une équipe de la diaconie (cf. le décret synodal n°9 et la fiche « diaconie »), pour coordonner tous les acteurs de la solidarité sur l'Unité pastorale.
- 3) Une unique ASBL de gestion matérielle est constituée pour l'ensemble de l'Unité pastorale refondée (cf. le décret synodal n°12). Cette ASBL devra s'agrandir. Elle travaillera en collaboration avec le Conseil Pastoral et l'Equipe d'Animation Pastorale. Elle aura le souci de mettre les moyens financiers nécessaires à la pastorale de l'ensemble de l'Unité pastorale refondée et de chacun des clochers.
- 4) Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets n°32 et 33).
- 5) Le synode demande qu'il y ait au moins un lieu dans l'Unité pastorale refondée où toute personne pourra trouver porte ouverte, chaque semaine, pour une messe dominicale, et où tous les types de

célébration seront possibles (cf. le décret synodal n°33). Bien entendu, cela ne signifie pas que les autres églises ne devront plus célébrer le culte.

- 6) Formations pour les acteurs liturgiques (décret n°35)
- 7) Formations à la prière (décret n°36).
- 8) Trouver un lieu (monastère ?) privilégié proposé pour le ressourcement aux paroissiens de l'Unité pastorale refondée (cf. le décret synodal n°39).
- 9) Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret n°42).
- 10) Réflexion sur les relations entre l'Unité pastorale refondée et les prêtres qui y vivent (décret n°52).

5. Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret n°4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots – qui ont leur importance –, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

xxXxx

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée de Quaregnon-Wasmuël pour les 3 ans à venir, à dater de ce 15 septembre 2019.